

Vaccin à ARNm contre la COVID-19 pour les enfants de 5 à 11 ans

Santé publique – Fiche d'information
pour parents et tuteurs

Juin 2023

Manitoba 

La vaccination est l'une des plus importantes réalisations dans le domaine de la santé publique. Au cours des 50 dernières années, elle a permis l'élimination, l'endiguement et le contrôle de maladies qui étaient autrefois très courantes au Canada.¹ Les vaccins aident le système immunitaire à reconnaître et à combattre les bactéries et les virus qui causent des maladies.

Le vaccin à ARNm contre la COVID-19 est administré par injection (au moyen d'une aiguille) de deux doses, à deux dates distinctes. On donne à ces deux premières doses le nom de « série primaire ». L'information fournie dans la présente fiche porte sur la série primaire du vaccin à ARNm contre la COVID-19 et concerne les enfants âgés de cinq à onze ans.

Les recommandations relatives au vaccin contre la COVID-19 diffèrent pour les enfants qui sont modérément ou gravement immunodéprimés. Si votre enfant est modérément ou gravement immunodéprimé en raison d'une maladie (p. ex., greffe d'organe, leucémie, lymphome) ou d'un traitement (p. ex., chimiothérapie, stéroïdes à forte dose) ou s'il a une maladie auto-immune (p. ex., polyarthrite rhumatoïde, sclérose en plaques), reportez-vous à la fiche d'information intitulée « Vaccin contre la COVID-19 : Information pour les personnes qui ont une maladie auto-immune ou qui sont immunodéprimées », que vous trouverez à l'adresse manitoba.ca/covid19/public-resources.fr.html.

Deux vaccins à ARNm contre la COVID-19 sont approuvés et offerts aux enfants âgés de 5 à 11 ans au Manitoba :

1. le vaccin pédiatrique de Pfizer (10 mcg) est approuvé pour les enfants âgés de cinq à onze ans;
2. le vaccin de Moderna (25 mcg) est approuvé pour les enfants âgés de six à onze ans.

Les vaccins à ARNm sont-ils sécuritaires dans la population pédiatrique?

Santé Canada a effectué un examen scientifique rigoureux des données médicales disponibles pour évaluer l'innocuité du vaccin à ARNm contre la COVID-19. Santé Canada n'a pas relevé de préoccupations majeures relatives à l'innocuité des vaccins, et continue de surveiller les études de pharmacovigilance. Des millions d'enfants ont reçu le vaccin Pfizer de façon sécuritaire au Canada et partout dans le monde.

De rares cas de myocardites ou de péricardites (inflammations du muscle cardiaque ou de la paroi du cœur, respectivement) ont été signalés après l'administration des vaccins à ARNm contre la COVID-19. Toutefois, jusqu'à maintenant, après des mois d'utilisation en conditions réelles du vaccin dans ce groupe d'âge, aucun risque accru de myocardite ou de péricardite n'a été observé chez les enfants âgés de cinq à onze ans qui sont vaccinés comparativement à ceux qui ne sont pas vaccinés. Pour en savoir plus sur la myocardite et la péricardite, consultez la fiche d'information que vous trouverez à l'adresse manitoba.ca/asset_library/en/covidvaccine/covid19_vaccine_factsheet.fr.pdf. Adressez-vous à votre fournisseur de soins de santé si vous avez des questions sur les risques et les avantages individuels liés à l'administration du vaccin pour votre enfant.

Les instances responsables continueront de surveiller les données sur l'innocuité des vaccins contre la COVID-19 utilisés en conditions réelles pour détecter les signaux d'innocuité potentiels, y compris la myocardite et la péricardite, et y répondre, le cas échéant. Comme c'est le cas pour les autres vaccins et médicaments, certains enfants peuvent avoir des réactions indésirables ou des effets secondaires. La plupart des effets secondaires ne sont pas graves et devraient disparaître d'eux-mêmes une journée ou deux après l'administration du vaccin.

¹ Agence de la santé publique du Canada.

La COVID-19 touche-t-elle les enfants?

Tous les enfants ont été touchés par la pandémie, car leurs activités sociales normales ont été perturbées.

La plupart des enfants qui contractent la COVID-19 ne présentent pas de symptômes ou seulement des symptômes légers, mais certains tombent gravement malades au point de devoir être hospitalisés. Les enfants peuvent aussi présenter des symptômes correspondant à ceux du syndrome post-COVID-19 (aussi appelé la COVID longue). Il semble que les enfants ont un risque de syndrome post-COVID-19 inférieur à celui des adultes, mais des recherches sont en cours afin de déterminer la fréquence et la gravité du syndrome post-COVID-19 dans la population pédiatrique.

Des données à jour portant sur les infections à la COVID-19 au Manitoba sont publiées à l'adresse manitoba.ca/health/publichealth/surveillance/covid-19/index.fr.html.

Le vaccin à ARNm pour enfants est-il le même que le vaccin administré aux adolescents et aux adultes?

Deux vaccins différents de Pfizer ont été approuvés par Santé Canada et sont disponibles : l'un est destiné aux jeunes et aux adultes âgés de 12 ans et plus, l'autre est destiné aux enfants âgés de cinq à onze ans. Les deux vaccins sont fabriqués de la même façon, mais la dose du vaccin pédiatrique de Pfizer qui est administrée aux enfants de cinq à onze ans est moins élevée. La dose de vaccin pour adolescents et adultes est de 30 mcg, alors que celui pour enfants est de 10 mcg.

Le vaccin de Moderna qui est administré aux enfants de six à onze ans est le même que celui qui est destiné aux adolescents et aux adultes de 12 ans et plus. Toutefois, la quantité de vaccin administrée aux enfants (25 mcg) correspond à la moitié de la dose qui est administrée aux adolescents et aux adultes en santé pour la dose 1 et la dose 2 (50 mcg).

Quelles personnes devraient recevoir le vaccin à ARNm et quel vaccin à ARNm devraient-elles obtenir?

En préparant son système immunitaire, les vaccins aident à préparer le corps de votre enfant à lutter contre l'infection dans l'éventualité d'une exposition à la COVID-19.

Le vaccin aide à protéger votre enfant et votre famille ainsi que les personnes dans votre collectivité.

On recommande que tous les enfants âgés de cinq à onze ans reçoivent un vaccin à ARNm contre la COVID-19. Le vaccin pédiatrique de Pfizer est autorisé pour les enfants âgés de cinq à onze ans, et celui de Moderna a été approuvé pour les enfants de six à onze ans. Toutefois, l'un ou l'autre vaccin peut être offert à ce groupe d'âge.

Lorsque la première dose d'une série de vaccins contre la COVID-19 est un vaccin à ARNm, le même vaccin à ARNm devrait être offert pour la deuxième dose, s'il est disponible. Lorsque le même vaccin à ARNm ne peut être administré ou n'est pas connu, un autre vaccin à ARNm contre la COVID-19 peut être considéré comme interchangeable et devrait être offert.

Votre enfant peut se faire administrer le vaccin contre la COVID-19 en même temps que d'autres vaccins (vivants ou inactivés). Les enfants présentant un problème médical chronique ou un système immunitaire affaibli peuvent recevoir le vaccin. Ces enfants ont un risque accru de développer des symptômes plus graves en cas d'infection à la COVID-19.

De combien de doses mon enfant aura-t-il besoin et quand devrait-il les obtenir?

À l'heure actuelle, la plupart des enfants ont besoin de deux doses du vaccin à ARNm, administrées à huit semaines d'intervalle. Dans certaines situations, les doses peuvent être administrées dans un délai plus rapproché après une discussion des risques et des avantages avec le fournisseur de soins de votre enfant, ou suivant la recommandation d'une autorité de santé publique compétente.

Les enfants qui sont modérément ou gravement immunodéprimés devraient recevoir un total de trois doses de vaccin à base d'ARNm. Votre médecin peut vous donner plus d'information concernant le moment

opportun pour la vaccination, le produit à utiliser et la nécessité de doses supplémentaires en se fondant sur un examen des antécédents médicaux et de la situation particulière de votre enfant. Vous pouvez également consulter la fiche d'information intitulée « Vaccin contre la COVID-19 : Information pour les personnes qui ont une maladie auto-immune ou qui sont immunodéprimées », que vous trouverez à l'adresse manitoba.ca/covid19/public-resources.fr.html.

Les enfants de ce groupe d'âge sont admissibles à une dose de rappel.

Les vaccins bivalents de Pfizer et de Moderna sont approuvés pour une dose de rappel dans ce groupe d'âge. De l'information sur les doses de rappel du vaccin contre la COVID-19 se trouve au manitoba.ca/covid19/vaccine/resources.fr.html et doit être lue dans le cadre du processus de consentement informé pour l'administration des doses de rappel.

Qui NE DEVRAIT PAS recevoir un vaccin à ARNm?

Par mesure de précaution, les enfants qui ont développé une myocardite ou une péricardite à la suite de la première dose d'un vaccin à ARNm devraient reporter leur deuxième dose jusqu'à ce que plus de données soient disponibles. Les personnes qui préféreraient ne pas retarder leur deuxième dose devraient parler à leur vaccinateur ou à leur fournisseur de soins de santé au sujet des risques et des avantages de poursuivre la vaccination. Les personnes qui ont des antécédents de myocardite non liée à l'administration d'un vaccin à ARNm contre la COVID-19 devraient consulter leur équipe de soins cliniques avant la vaccination.

Les enfants ayant des antécédents du syndrome inflammatoire multisystémique chez les enfants doivent retarder leur vaccination jusqu'au rétablissement clinique ou jusqu'à 90 jours après le diagnostic, la plus longue de ces périodes étant retenue.

Une consultation avec un allergologue est requise avant la vaccination si votre enfant est allergique à une substance active ou à tout ingrédient contenu dans le vaccin de Pfizer ou de Moderna, ou s'il a eu une réaction allergique grave après la première dose d'un vaccin à ARNm. Une réaction allergique peut être mortelle. Pour obtenir des renseignements sur les ingrédients du vaccin contre la COVID-19, consultez la monographie du produit fournie par le fabricant au manitoba.ca/covid19/vaccine/resources.fr.html ou adressez-vous au vaccinateur ou au fournisseur de soins de santé de votre enfant. Les vaccins à ARNm contiennent deux ingrédients qui sont des allergènes potentiels connus comme causant de possibles réactions allergiques, y compris des réactions graves :

1. le polyéthylèneglycol, que l'on retrouve dans une multitude de produits, notamment les produits de préparation colique pour coloscopies, les laxatifs, le sirop contre la toux, les cosmétiques, les solutions pour verres de contact et les produits de soins de la peau, certains médicaments ainsi que comme additif dans certains aliments et certaines boissons. Les enfants allergiques au polyéthylèneglycol peuvent aussi être allergiques au polysorbate 80. **Si votre enfant est allergique au polyéthylèneglycol ou au polysorbate 80, quelle que soit la gravité de la réaction, communiquez avec son fournisseur de soins de santé avant qu'il se fasse vacciner.**
2. La trométhamine, que l'on trouve dans certains médicaments et dans certains produits de contraste (colorants). **Si votre enfant a eu une réaction allergique après avoir reçu un produit de contraste ou s'il est expressément allergique à la trométhamine, quelle que soit la gravité de la réaction, adressez-vous à son fournisseur de soins de santé avant de le faire vacciner.**

Les réactions allergiques surviennent généralement peu de temps après l'administration du vaccin. **C'est pourquoi tous les enfants, les adolescents et les adultes demeurent systématiquement en observation pendant un minimum de 15 minutes après la vaccination.**

Votre enfant peut se faire vacciner s'il a des allergies non liées au vaccin, comme des allergies saisonnières ou environnementales, ou encore aux piqûres d'insectes, aux aliments ou aux médicaments. Parlez au vaccinateur ou au fournisseur de soins de santé de votre enfant à propos de ses allergies avant la vaccination.

Votre enfant doit attendre de se faire vacciner s'il fait de la fièvre ou présente d'autres symptômes qui

pourraient être causés par la COVID-19. S'il a été infecté à la COVID-19, il est recommandé d'attendre trois mois après l'infection avant qu'il ne reçoive la prochaine dose du vaccin. Mais, au minimum, il faut attendre jusqu'à la disparition des symptômes et à la fin de la période d'isolement recommandée.

Quels sont les effets secondaires possibles du vaccin à ARNm?

En général, les effets secondaires observés pendant les essais cliniques étaient semblables à ceux d'autres vaccins. Ils étaient généralement légers ou modérés, et disparaissaient quelques jours après la vaccination. Ces effets comprenaient les suivants :

- douleur, rougeur et enflure au point d'injection;
- frissons;
- sentiment de fatigue et fièvre;
- maux de tête;
- douleurs musculaires et aux articulations;
- nausées, diarrhée et vomissements.

Ce sont des effets secondaires courants du vaccin et ils ne présentent aucun risque pour la santé de votre enfant. Des médicaments en vente libre comme l'acétaminophène (p. ex., Tylenol^{MD}) ou l'ibuprofène (p. ex., Advil^{MD}) peuvent être envisagés pour aider à gérer ces effets indésirables (comme la douleur ou la fièvre, respectivement), si ces effets surviennent **après la vaccination**.

Il ne faut JAMAIS donner de l'acide acétylsalicylique (p. ex., Aspirine^{MD}) aux enfants, car ce médicament peut causer une grave maladie du foie et du cerveau appelée syndrome de Reye.

Comme c'est le cas avec tous les vaccins, des effets secondaires plus graves sont possibles, mais rares.

Parmi les signes et les symptômes de myocardite ou de péricardite qui ont été rarement signalés après la vaccination avec les vaccins à ARNm contre la COVID-19 pour les adolescents et les adultes, signalons l'essoufflement, les douleurs thoraciques ou la sensation d'un rythme cardiaque rapide ou anormal. **Si votre enfant manifeste l'un de ces symptômes, rendez-vous au service d'urgence ou au centre de santé le plus proche.** Pour obtenir de plus amples renseignements sur la myocardite ou la péricardite, consultez la fiche d'information pour les adolescents et les adultes au manitoba.ca/asset_library/en/covid/covid19_vaccine_factsheet.fr.pdf.

Il est important de rester à la clinique de vaccination pendant 15 minutes après avoir reçu un vaccin dans l'éventualité peu probable qu'une réaction allergique grave se déclare. Votre enfant devra peut-être rester sur les lieux pendant 30 minutes s'il a déjà eu une réaction allergique grave à un vaccin. Ces réactions peuvent comprendre de l'urticaire, des difficultés respiratoires ou une enflure de la gorge, de la langue ou des lèvres. Très rarement, ces réactions peuvent se produire quelques heures après l'administration du vaccin. **Si ces symptômes se manifestent après votre départ de la clinique de vaccination, composez le 911 ou présentez-vous au service d'urgence ou au centre de santé le plus proche pour une prise en charge immédiate.**

Signalez tout effet secondaire grave ou imprévu à un fournisseur de soins de santé ou communiquez avec Health Links – Info Santé au 204 788-8200 ou au 1 888 315-9257 (sans frais au Manitoba).

Pour obtenir la liste complète des effets secondaires possibles, consultez la monographie du produit fournie par le fabricant au manitoba.ca/covid19/vaccine/resources.fr.html ou communiquez avec votre fournisseur de soins de santé.

Le dossier de protection de votre enfant

Tous les vaccins, y compris le vaccin contre la COVID-19, sont consignés dans le dossier de protection de votre enfant du registre d'immunisation provincial. Ce registre :

- permet aux fournisseurs de soins de santé de connaître les vaccins que votre enfant a reçus ou doit recevoir;
- peut servir à produire des fiches d'immunisation, ainsi qu'à vous avertir ou à avertir votre fournisseur de soins de santé si votre enfant a manqué une immunisation particulière;
- permet au ministère de la Santé et des Soins aux personnes âgées et aux responsables de la santé publique de surveiller l'efficacité des vaccins pour prévenir des maladies.

La Loi sur les renseignements médicaux personnels protège les renseignements de votre enfant et ceux de toute personne à votre charge. Vous pouvez choisir de ne pas révéler ces renseignements médicaux personnels aux fournisseurs de soins de santé. Pour en savoir plus, adressez-vous à votre bureau local de santé publique ou à un fournisseur de soins de santé.

Pour en savoir plus et obtenir la fiche d'immunisation du Manitoba, la carte d'immunisation du Manitoba, ou le certificat de vaccination pancanadien de votre enfant, rendez-vous au : www.manitoba.ca/covid19/vaccine/immunizationrecord/residents.fr.html.

Où puis-je trouver plus de renseignements?

Pour en savoir plus sur la COVID-19 ou les vaccins contre la COVID-19, communiquez avec votre fournisseur de soins de santé. Vous pouvez également téléphoner à Health Links – Info Santé à Winnipeg au **204 788-8200** ou au **1 888 315-9257** (sans frais au Manitoba).

Ou consultez :

Province du Manitoba : www.manitoba.ca/covid19/index.fr.html

Gouvernement du Canada : www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/maladie-coronavirus-covid-19.html
